



APRAM / UNIVERSITES : « L'atteinte au droit de marque sur Internet »

Séance présidée par le Professeur Tristan AZZI, École de droit de la Sorbonne, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.



Mardi 1^{ER} Juin 2021 de 14h00 à 18h00



Maison des Arts et Métiers – 9 bis Avenue Léna –Paris

- «(O)» 14:00 - 14:15 : Accueil des participants et présentation des participants par Evelyne ROUX, REGIMBEAU, Présidente du Comité APRAM / UNIVERSITES
- «(O)» 14:15 -14:30 : Annonce du Lauréat du Prix de thèse IRPI - APRAM par Stéphanie de Saint-Marc, Directrice de l'IRPI et Emmanuelle INCOLLINGO, Présidente de l'APRAM
- «(O)» 14:30 - 15h00 : « L'atteinte au droit de marque sur internet : regard de droit européen et de droit français », par Tristan AZZI, Professeur à l'École de droit de la Sorbonne, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
- «(O)» 15h00– 15:30 : « Contrefaçon de marque sur internet : évolution récente aux Etats-Unis », par Jane GINSBURG, Morton L. Janklow Professor of Literary and Artistic Law, Columbia University
- «(O)» 15:30 – 16:00 : « L'atteinte au droit de marque sur internet : aspects de droit international privé », par Edouard TREPPOZ, Professeur à l'École de droit de la Sorbonne, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
- «(O)» 16:00 :-16:30 : Remise du Prix APRAM 2021
Caroline HILTGEN-LEBOUVIER, Avocate, Présidente de la Commission Perspectives Professionnelles
Professeur Tristan AZZI, Président du Jury du Prix APRAM 2021
- «(O)» 16:30 – 16:40 : Pause -café
- «(O)» 16:40 – 17:50 : Table-ronde « L'atteinte au droit de marque sur Internet : la réaction des praticiens » :
 - Le point de vue du juriste d'entreprise : Aude de MARGERIE, General Counsel, Saint-Laurent
 - Le point de vue de l'avocat : Me Annette SION, Avocat à la Cour, Cabinet Hollier-Larousse & Associés
 - Perception de la situation et comment y faire face ? Gianni CHIAROLINI, Digital Brand Specialist, Corsearch
- «(O)» 17:50 – 18:00 : Questions et clôture de la séance